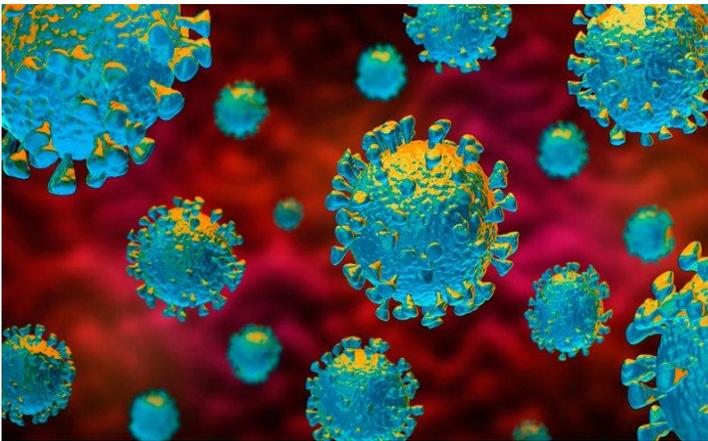


18 Avril 2020



UN PLAN COMPRÉHENSIF DE DÉFENSE CONTRE LE COVID-19 EN GUINÉE

Un Plan reposant sur 3 Piliers

RESUME

La pandémie du COVID-19 est inédite dans l'histoire de l'humanité. Elle éprouve des pays aussi puissants que ceux du G20. Comment un pays pauvre comme la Guinée peut gagner cette guerre?

Mr Mamadou Oury Diallo (LDRG)

m.wury.diallo@gmail.com / +1(613) 322-9649

SOMMAIRE

LE CONTEXTE	2
I.L'EXPANSION DU COVID-19 EN AFRIQUE	3
II.L'ÉTAT DE LA SITUATION DU COVID-19 EN GUINÉE ET LA RISPOTE ANNONCÉE	4
III.CRITIQUE DE LA PERTINENCE DES MESURES DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET DU PLAN DE RIPOSTE ÉCONOMIQUE DES AUTORITÉS EN GUINÉE	6
A-Connaître l'ennemi?	7
1.Les particularités du Coronavirus	7
2.Les remèdes contre le COVID-19	8
B-Connaître le théâtre d'action du COVID-19 en Guinée	8
1. Le système de santé publique.....	8
2. La population urbaine, l'habitat et la pyramide des âges.....	9
3. Le système de protection sociale.....	9
C-La matrice d'évaluation des mesures prises par les autorités pour vaincre le COVID-19 en Guinée ...	9
IV.LE PLAN COMPRÉHENSIF DE DÉFENSE CONTRE LE COVID-19 EN GUINÉE	14
A-Premier pilier : Des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale adaptées au terrain... 14	
1.Les gestes barrières.....	14
2.La distanciation sociale	15
B-Deuxième pilier : Restructurer la santé publique et la protection sociale en pleine crise	18
1.Restreindre le système de santé publique pour faire face à la pandémie.....	18
2.Mettre en œuvre un système de protection sociale pour faire face à la pandémie	20
C-Troisième pilier : Mobilisation des ressources budgétaires pour financer le Plan de Défense	22
1. Les mesures budgétaires exceptionnelles	22
2. Croisade pour l'annulation de la dette publique de la Guinée.....	22
3. L'effort de guerre obligatoire.....	22
4. L'aide publique internationale.....	22
V.CONCLUSION	24

LE CONTEXTE

En fin d'année 2019 se déclarait à Wuhan, en Chine, l'épidémie du Coronavirus qui sera très vite décrétée comme étant une pandémie extrêmement virulente en Mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En effet, en l'espace de quelques mois le Coronavirus (COVID-19) s'est répandu comme une trainée de poudre aux quatre coins de la planète. Au moment où ce Rapport est publié le 18 avril 2020, le site web¹ de l'OMS rapporte que le COVID-19 a déjà frappé 213 pays avec un bilan aussi macabre que 139,515 morts confirmés et 2,078,605 cas confirmés. Les morts se comptent journalièrement par milliers. Selon plusieurs experts et scientifiques, cette pandémie inédite contre laquelle aucun remède n'a pour le moment été trouvé est loin d'avoir atteint son pic. Des systèmes de santé aussi performants que ceux de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Canada et des États-Unis sont débordés et à la limite de la rupture. Il s'agit ici de pays industrialisés membres du G20. Les seules mesures de mitigations édictées à ce jour par l'OMS contre cette pandémie sont des mesures hygiéniques et de distanciation sociale. Appliquées à l'extrême, ces mesures conduisent au confinement général. Ainsi, d'Europe en Afrique, d'Amérique en Asie, en passant par le Pacifique, le confinement général est décrété par les autorités publiques. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité plus de la moitié de l'humanité se retrouve en confinement général pour limiter l'expansion de la pandémie et réduire la pression sur les systèmes de santé.

Les ravages causés par de le COVID-19 ne se limitent pas seulement au bilan humain. Les conséquences économiques à l'échelle mondiale sont autant dévastatrices. Les routes de la mondialisation sont paralysées et des économies aussi gigantesques que celles de la Chine, de l'Europe et des États-Unis sont à l'arrêt. En dépit d'efforts inédits pour soutenir l'activité économique, des entreprises ferment les portes à tour de bras. Les taux de chômage sont à leur plus haut niveau dans toutes les régions du monde. Dans son point de presse du 14 Avril, l'économiste en chef du Fonds Monétaire International (FMI), Gita Gopinath, n'y va pas par quatre chemins. Elle déclare : « *le monde a radicalement changé en trois mois ... nous rencontrons une sombre réalité ... il est très probable que, cette année, l'économie mondiale connaîtra sa pire récession depuis la Grande Dépression des années 30 et dépassera celle de la crise financière mondiale²* ». À cette crise économique il faut rajouter l'effondrement des marchés financiers. Les bourses de Pékin, Tokyo, Paris, London, Francfort et New York sont à leur plus bas depuis la crise financière de 2008.

Dans ce contexte de crise sanitaire, économique et financière, en attendant des prouesses médicales pouvant guérir les malades et freiner la contagiosité du COVID-19, l'ensemble des pays du monde entreprennent des mesures sanitaires, sociales, fiscales et économiques radicales pour sauver des vies, réduire les conséquences sociales, et maintenir leur économie en vie afin de pouvoir rebondir aussitôt que la crise passera. C'est une véritable guerre : des entreprises sont réquisitionnées pour produire des masques et des respirateurs cliniques; de même, des navires des guerres, des drones, des hélicoptères et des soldats sont appelés en renfort aux systèmes de santé. Et l'espoir est permis. Après 4 mois de confinement total, la vie sociale commence à reprendre peu à peu à Wuhan, berceau du virus en Chine. Ailleurs,

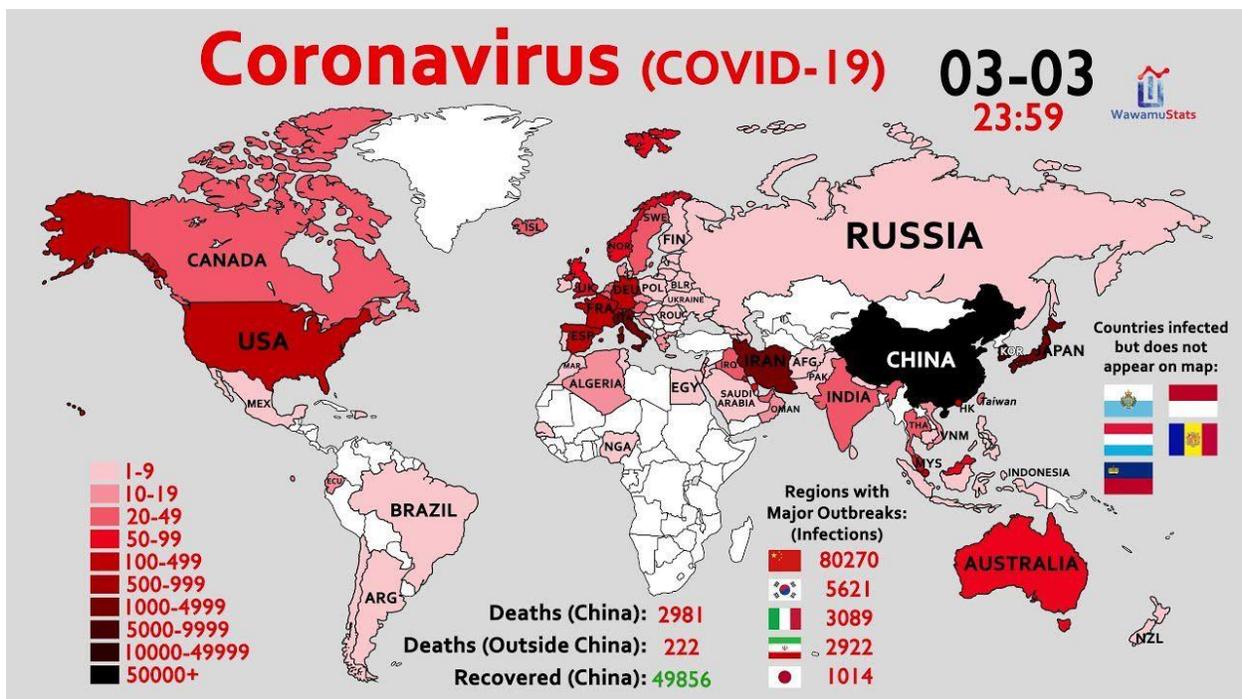
¹ Tableau de bord de l'OMS sur le COVID-19 : <https://who.sprinklr.com/>

² Radio-Canada : [Le FMI table sur une récession mondiale en 2020, mais ignore l'ampleur](#)

notamment en Italie, en France et aux États-Unis rudement éprouvés par le virus, le pic est presque atteint. Chaque jour il y a des pertes et des victoires importantes. Il s'agit pourtant là de pays industrialisés membres du puissant club du G20 ayant un ratio 32 médecins pour 10 milles habitants. Voilà pourquoi, dès le 22 février³ le Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a sonné l'alarme en invitant les pays africains, dont les systèmes de santé sont les plus fragiles et sous-équipés au monde (2 médecins pour 10 milles habitants), à immédiatement s'appêter à faire face à une pandémie qui pourrait causer une hécatombe sur le continent.

I. L'EXPANSION DU COVID-19 EN AFRIQUE

Alors qu'il avait déjà profondément pénétré l'Asie, le Pacifique, l'Europe et l'Amérique, la pandémie du Coronavirus, à ses débuts, a épargné l'Afrique du fait d'une exposition relativement faible du continent à la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le premier cas sur le continent s'est déclaré le 25 février en Algérie. Puis, au 3 mars, comme indiqué sur la carte ci-dessous, déjà 6 pays Africains étaient concernés (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie, Sénégal et Nigéria).

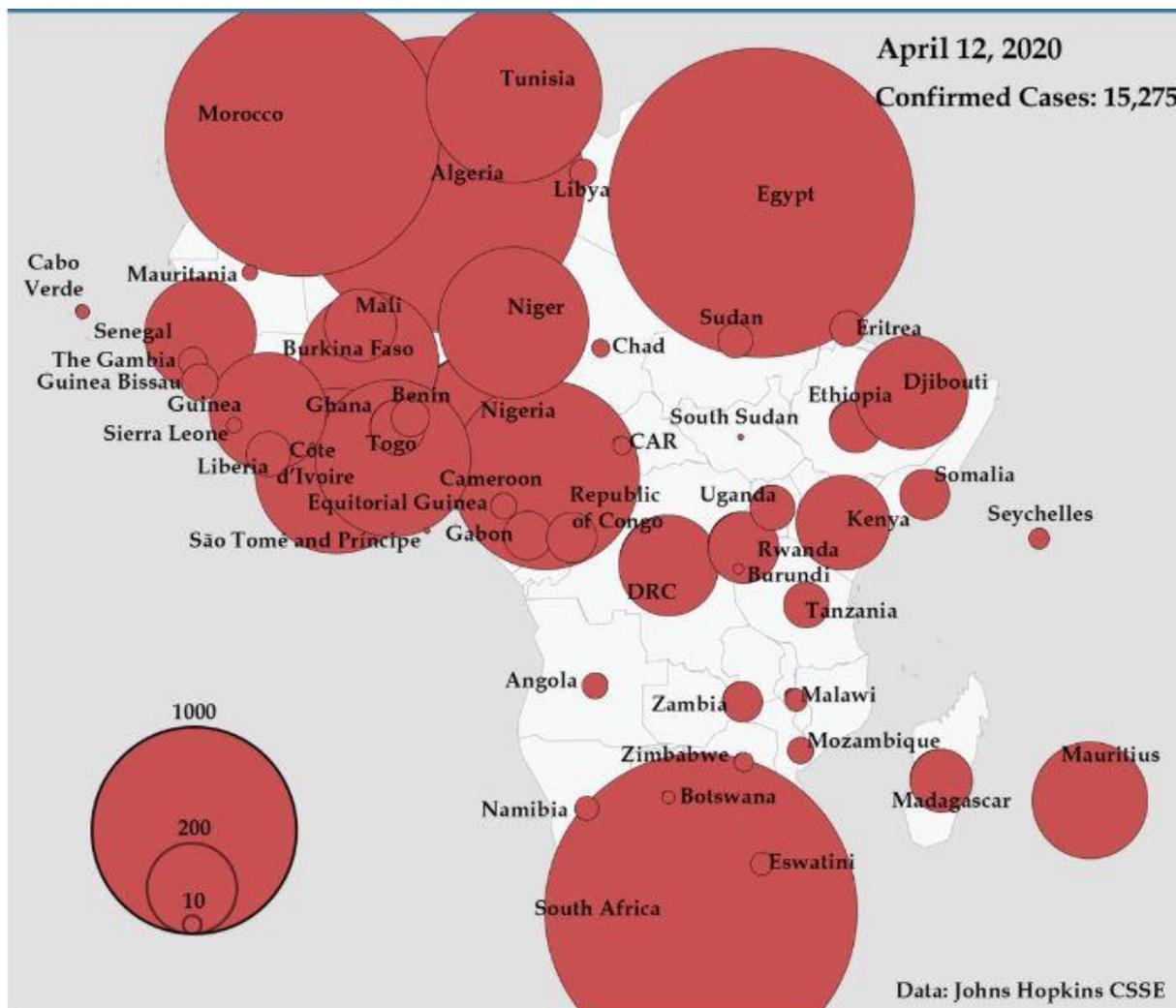


Au moment où ce Rapport est publié (18 avril 2020), la situation s'est considérablement aggravé en Afrique. Le tableau de bord de l'OMS pour la région de l'Afrique⁴ rapporte 11,954 cas confirmés de COVID-19 et 588 morts. Cependant, il est important de souligner que cet état de la situation en Afrique est très aléatoire dans la mesure où à ce stade le continent manque sévèrement d'équipements pour effectuer des tests. L'état de la situation en Afrique pourrait

³ ONU Info – Coronavirus : [le chef de l'OMS appelle l'Afrique à se préparer](#)

⁴ Tableau de Bord de l'OMS pour l'Afrique : <https://www.afro.who.int/health-topics/coronavirus-covid-19>

donc être beaucoup plus grave que ne laisse apparaître les chiffres affichés. Comme l'indique la carte ci-dessous, il est par contre possible d'affirmer sans risque de se tromper que, désormais, 45 pays sur 54 sur le continent sont affectés par le Coronavirus, y compris la République de Guinée.



II. L'ÉTAT DE LA SITUATION DU COVID-19 EN GUINÉE ET LA RISPOTE ANNONCÉE

Les autorités sanitaires ont signalé le premier cas de Coronavirus en Guinée le 13 mars 2020. Ce premier cas identifié est un ressortissant belge testé positif au centre de traitement des maladies infectieuses de Nongo, à Conakry. Puis, le 18 mars une guinéenne de 41 ans a été confirmée positive au centre de Nongo. De même, le 21 mars c'est un cadre du ministère du budget revenu de France avec sa femme qui est testé positif. Et au moment où ce Rapport est publié (18 avril 2020), le site web de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire⁵ (ANSS) en Guinée rapporte 477 cas confirmés de Coronavirus en Guinée, avec 3 décès.

⁵ ANSS - COVID 19 en Guinée : <https://anss-guinee.org/>



Cependant, il est important de replacer ces chiffres dans un contexte africain où les systèmes de santé sont confrontés à un manque criard de kits de tests. Donc il est fort probable que l'ampleur de la pénétration du COVID-19 en Guinée est beaucoup plus importante que les chiffres officiellement affichés. En effet, pas plus tard que le 11 avril le Directeur général de l'ANSS annonçait déjà la suspension des tests de dépistages du COVID-19 en Guinée car le stock dont dispose son agence est épuisé⁶. Concrètement, cela signifie que désormais seuls les patients ayant atteint un stade avancé de la maladie peuvent être testés. La Guinée n'a plus aucune capacité médicale offensive ou de contre-attaque contre le

Coronavirus.

Alors que le premier cas fut officiellement signalé le 13 mars en Guinée, c'est seulement le 26 mars que l'État d'urgence sanitaire fut déclaré en Guinée. Cet État d'urgence sanitaire signifie concrètement :

- *La fermeture des frontières terrestres (entrées/sorties) pour tous les voyageurs, excepté le transport de marchandises, pour une durée de 30 jours renouvelables;*
- *La limitation à deux apprentis et un chauffeur pour les transports de marchandises assortie d'un suivi des convoyeurs pour une durée de 14 jours;*
- *La limitation du nombre de passagers pour le transport en commun dans la ville de Conakry: 3 passagers par voiture, 1 passager par moto, et 7 à 10 passagers par minibus;*
- *La fermeture des lieux publics, ainsi que de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, professionnel et universitaire pour une durée de 14 jours renouvelables si nécessaire;*
- *La fermeture de tous les bars, les salles de jeux, de spectacle, de cinéma et autres lieux de rassemblement pour une durée de 14 jours renouvelables;*
- *L'accès aux lieux publics et privés (marché, restaurants, banques, etc.) se fera sous condition du respect des gestes barrières (installation de kits de lavage des mains, distanciation de 2 mètres, etc.);*
- *L'interdiction de tous les rassemblements de plus de 20 personnes;*
- *La suspension de toutes les conférences internationales prévues en Guinée jusqu'à nouvel ordre;*
- *La limitation du nombre de participants aux ateliers et formations réalisées à l'intérieur du pays à 20 personnes au maximum, et sous condition de respect de la distanciation physique entre les participants et le respect des mesures de barrières sanitaires;*
- *L'interdiction de toutes les compétitions sportives et événements culturels;*
- *Le report de tous les voyages non essentiels dans les pays vers des endroits où plus de 50 malades du COVID-19 seront rapportés;*

⁶ Africaguinee – Coronavirus : [face à la pénurie de kits, Dr Sakoba annonce l'arrêt des dépistages](#)

- *La fermeture des lieux de culte (mosquées et églises) pour une durée de quatorze (14) jours renouvelables; et*
- *L'interdiction des cérémonies religieuses ou retraites islamiques.*

En plus du port obligatoire de masques annoncé le 13 avril, cet État d'urgence sanitaire s'est voulu la réponse forte des autorités pour imposer la distanciation sociale et gagner la bataille contre le Coronavirus en Guinée. Afin d'atténuer l'effet de ces mesures privatives de liberté, le Gouvernement a annoncé le 6 avril⁷ un plan de riposte économique de près de GNF 3000 milliards pour soutenir les populations et l'économie guinéenne. Les 6 mesures phares de ce plan de riposte concernent :

1. *L'allocation de GNF 1,125 milliards pour contenir la pandémie et renforcer le système de santé;*
2. *L'allocation de GNF 439 milliards à l'Agence nationale d'inclusion économique et sociales (ANIES) pour des transferts monétaires aux ménages les plus vulnérables;*
3. *La gratuité durant 3 mois des factures d'électricité et d'eau pour un montant total de GNF 480 milliards;*
4. *Le report pour 3 mois de l'ensemble des charges fiscales et sociales des entreprises du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, de même que le paiement de leur factures d'eau et d'électricité;*
5. *Le report pour 3 mois des échéances de remboursement des prêts bancaires au secteur du tourisme; et*
6. *L'assouplissement des exigences en réserves obligatoires des banques commerciales vis-à-vis de la Banque centrale; de même que l'assouplissement des conditions de refinancement des banques commerciales auprès de la Banque centrale.*

L'État d'urgence sanitaire et le plan de riposte économique déclinés plus haut sont les mesures exceptionnelles entreprises par les autorités guinéennes pour faire face à la plus grave crise que l'humanité ait connu depuis la seconde guerre mondiale.

III. CRITIQUE DE LA PERTINENCE DES MESURES DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET DU PLAN DE RIPOSTE ÉCONOMIQUE DES AUTORITÉS EN GUINÉE

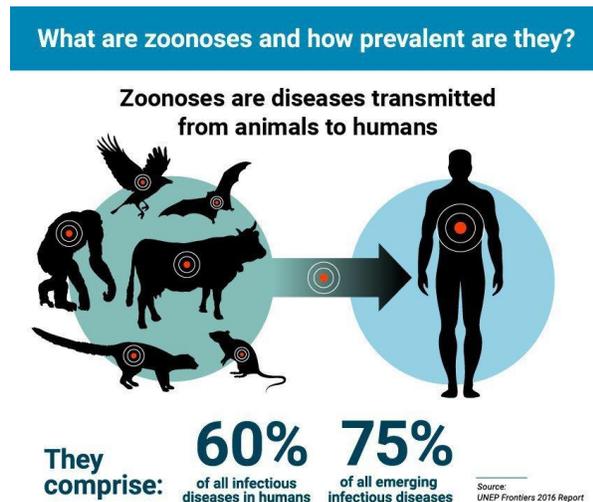
En dépit du fait que la réaction des autorités en Guinée ait pris du temps entre la détection du premier cas positif de COVID-19 le 13 mars et la déclaration de l'État d'urgence sanitaire le 26 mars, cependant ce ne fut pas une réaction tardive comme ce fut le cas lors de l'épidémie d'Ébola ayant frappé la Guinée en 2013. Ceci est déjà une leçon apprise qui a certainement permis d'avancer à sauver des vies. De même, les mesures de l'État d'urgence sanitaire et de du plan de riposte économique semble être identiques à celles entreprises un partout ailleurs en Asie, en Europe et en Amérique. De ce fait, à priori, étant donné que Wuhan est déjà engagé dans un processus de déconfinement et que la France le sera bientôt, alors la bataille contre le Coronavirus sera aussi gagnée en Guinée avec ces mesures annoncées par les autorités. Cependant, n'importe quel général d'armée vous dira que la stratégie qui a conduit à la victoire contre un ennemi en Asie, en Europe et en Amérique peut bien ne pas être une stratégie

⁷ Africaguinee – Coronavirus : [Kassory dévoile un plan ambitieux de plus de 300 milliards de GNF](#)

gagnante contre le même ennemi en Afrique. Cela, parce que tout simplement la logistique et les réalités du terrain est différent en Afrique. Ainsi, avant d'évaluer l'efficacité des mesures annoncées par les autorités en Guinée, nous allons d'abord procéder au diagnostic de l'ennemi et des caractéristiques du terrain en Guinée.

A-Connaitre l'ennemi?

Le Coronavirus s'est manifesté pour la première fois au dernier trimestre de l'année 2019 dans la région du Wuhan, en Chine. Les spécialistes estiment que ce virus est né d'un processus de Zoonose. Comme illustré par l'image suivante, les Zoonoses sont des maladies et infections dont les agents se transmettent naturellement des animaux vertébrés à l'être humain, et vice-versa.



1. Les particularités du Coronavirus : c'est un virus à forte contagiosité qui s'attaque aux poumons de ses victimes et les prive d'oxygène. Les principaux symptômes du Coronavirus se manifestent par la fièvre, la fatigue, la toux et des difficultés respiratoires. Le malade peut être porteur du virus durant 14 jours sans manifester des symptômes, tout en le transmettant à ses contacts. Le porteur initial du virus peut ne pas tomber malade, mais il devient lors un vecteur du virus. Selon les observations initiales, le système immunitaire des populations de moins de 40 ans résiste mieux au virus que celui des personnes âgées. Tel qu'indiqué dans l'image suivante, la durée de vie du virus varie selon le corps auquel il se

#COVID19

frotte. Alors qu'il ne résiste quelques minutes sur la peau humaine, cependant il est capable de tenir 3 heures en l'air, 12 heures sur des vêtements et cheveux, et 2 à 3 jours sur du pastique.

En dépit d'une forte contagiosité, l'OMS estimait le 3 mars que le taux de mortalité du Coronavirus à l'échelle mondiale est de l'ordre de 3.4%⁸. Pour comparaison, celui du SARS est de 9.6% et celui d'Ébola est de 50%. C'est le 11 février 2020 que l'OMS a officiellement annoncé le nom de cette nouvelle maladie : COVID-19. Et le 11 mars elle fut déclarée pandémie mondiale. À ce jour⁹, l'OMS rapporte 2,078,605



⁸ OMS : [Coronavirus mortality rate](#)

⁹ Le 18 avril 2020

cas confirmés et 139,515 morts de COVID-19 dans le monde.

2. Les remèdes contre le COVID-19 : alors que plusieurs essais cliniques sont en cours dans le monde, cependant depuis son apparition en décembre 2019 à Wuhan aucun remède n'a encore été trouvé contre le COVID-19. Il a été prouvé par certains spécialistes que la Chloroquine agit contre le COVID-19. En effet, le système immunitaire des patients traités à la Chloroquine résiste mieux au virus que celui des patients sans Chloroquine. Si toutes ces recherches en cours sont prometteuses, cependant leur processus d'aboutissement prendra encore plusieurs mois. De ce fait, les seules mesures de protections contre le COVID-19 pour le moment sont des mesures d'hygiène, de distanciation sociale, ainsi que les « gestes barrières » édictées par l'OMS¹⁰ :

- a. *Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon;*
- b. *Éviter les contacts proches, notamment en maintenant une distance d'au moins 1 mètre avec les autres;*
- c. *Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche;*
- d. *Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement, puis jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée; et*
- e. *Porter un masque si vous avez attrapé une grippe et que vous toussiez.*

Suite au diagnostic du COVID-19 (ses particularités et les possibles remèdes), à présent il faut procéder à un diagnostic du théâtre d'action où se déroulera la guerre contre la pandémie : la Guinée.

B-Connaitre le théâtre d'action du COVID-19 en Guinée

Contrairement aux puissances du G20 qui sont elles-mêmes éprouvées par le COVID-19, la Guinée fait partie du tiers des pays les plus pauvres au monde. Plus de 60% de la population guinéenne vit en-dessous du seuil de pauvreté. Structurellement, la Guinée est exposée à 3 principaux facteurs de risques vis-à-vis de la pandémie du COVID-19 :

1. **Le système de santé publique** : en effet, l'épidémie d'Ébola qui a frappé le pays de 2013 à 2015 n'a pas suffi pour restructurer et doter la Guinée d'un système de santé publique accessible et résilient. Le budget de la santé frôle à peine 5% du budget national (0.67% du PIB en 2016¹¹). De même, le pays compte 1 médecin pour 13 milles habitants, 1 lit d'hôpital pour 4 milles habitants¹², et 2 respirateurs cliniques pour l'ensemble de la population. Chaque année les épidémies du choléra, du paludisme, de la fièvre typhoïde, et du VIH-SIDA causent plus de 15 milles morts en Guinée. La faiblesse du système de santé publique représente donc un facteur de risque important pour la Guinée vis-à-vis du COVID-19. Non seulement le virus a le champ libre pour frapper directement la population, mais de plus, sa pression sur le système de santé

¹⁰ OMS : [Mesures de protection essentielles contre le nouveau coronavirus](#)

¹¹ Guinée : [Dépenses publiques en santé](#)

¹² Banque mondiale : [Données sur la santé en Guinée](#)

publique va accélérer le nombre de décès liés aux autres épidémies courantes dans le pays.

2. **La population urbaine, l'habitat et la pyramide des âges** : selon Perspective Monde¹³, 36% de la population guinéenne vie en milieu urbain. Les principales villes urbaines sont Conakry, Boké, Kindia, Mamou, Labé, Kankan, Faranah et Nzérékoré. La densité dans ces villes urbaines est plus forte qu'en milieu rurale. Chacune de ces villes urbaines compte une population comprise entre 350 milles habitants et 1,7 millions d'habitants. Plus de 60% de la population dans ces centres urbains vivent dans la précarité avec un habitat insalubre où des familles de 7 à 10 personnes sont concentrées dans des maisons restreintes. Non seulement les centres urbains sont les lieux les plus exposés au COVID-19 en Guinée, mais de plus, ce sont les lieux les plus propices à l'expansion de la pandémie. Les avantages structurels dont dispose la Guinée avec ce facteur de risque portent, d'une part, sur le fait que 64% de la population du pays vie en zone rurale où la densité est réduite, et d'autre part, sur le fait que la majorité de la population ait moins de 35 ans avec un système immunitaire qui résiste mieux aux COVID-19.
3. **Le système de protection sociale** : la protection sociale est l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux conséquences financières de risques sociaux, et à fournir un appui aux personnes les plus vulnérables. Le risque social peut s'agir de la maladie, de la vieillesse, de l'invalidité, du chômage, etc. Même si l'ampleur de la pauvreté dans le pays laisserait croire le contraire, cependant il existe bien en Guinée un système de protection sociale formel reposant principalement sur la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES). Cependant, d'après le Rapport¹⁴ produit par la LDRG sur la mise en œuvre d'un système de sécurité sociale en Guinée, la CNSS n'offre des prestations qu'à 5% des populations employées du pays. Il s'agit là d'un pays où le marché de l'emploi est dominé à 95% par le secteur informel. L'ANIES qui est supposée couvrir ce secteur informel ainsi que les populations les plus vulnérables du pays est à la fois structurellement déséquilibrée et opérationnellement embryonnaire. De ce fait, le COVID-19 arrive en Guinée au moment où, non seulement le filet de sécurité sociale est troué de toutes parts, mais de plus, de bouclier de protection sociale est fracassé et extrêmement fragile.

Au regard du diagnostic du théâtre d'action, il est apparaît clairement que, non seulement c'est un terrain totalement différent de celui de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, mais de plus, la stratégie pour vaincre l'ennemi sur ce terrain ne peut en aucun cas être exactement le même que celle des grandes puissances du G20.

C-La matrice d'évaluation des mesures prises par les autorités pour vaincre le COVID-19 en Guinée : après une meilleure connaissance de l'ennemi et de son théâtre d'action, il est à présent plus facile d'évaluer la pertinence des mesures prises par les autorités en Guinée pour vaincre la pandémie du COVID-19. Pour évaluer ces mesures, nous allons

¹³ Perspective monde : [Population urbaine en Guinée](#)

¹⁴ LDRG – Rapport : [Mise en œuvre d'un Système de Protection sociale en Guinée](#)

utiliser une matrice d'évaluation qui nous permettra, non seulement de confronter les 7 principales mesures fortes annoncées par les autorités aux principaux facteurs de risque, mais aussi, d'apprécier leur applicabilité et leur efficacité :

MESURES 1	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
Limitation du nombre de passagers pour le transport en commun	IMPACT POSITIF	Augmentation des tensions sociales	Augmentation de la demande d'assistance
	Cette mesure permet de réduire la propagation du virus. Cela évitera une prise en charge sanitaire. Baisse de la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure sera très contraignante en milieu urbain. Des dispositions supplémentaires sont indispensables pour la faire respecter: sensibilisation, amendes, renforcement du dispositif policier dans les principaux centres urbains.	Pour faciliter l'acceptation de cette mesure, des mesures d'accompagnement sociales sont indispensables: baisse du prix du carburant à la pompe, et un transfert de revenu aux populations les plus vulnérables.

Applicables à moitié et moyennement efficace : Si les autorités sont capables d'user de la sensibilisation, des amendes et des agents de sécurité pour faire respecter cette mesure; cependant le prix du carburant est toujours élevé et le système de protection sociale est trop faible pour organiser un programme massif de transfert de revenu vers les populations. De plus, pour être efficace, cette mesure doit supposer le port du masque et être prolongée.

MESURES 2	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
Fermeture des lieux publics, y compris les établissements d'enseignements. La fermeture des lieux de culte.	IMPACT POSITIF	Augmentation des tensions sociales	Augmentation de la demande d'assistance
	Cette mesure permet de réduire la propagation du virus. Cela évitera une prise en charge sanitaire. Baisse de la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure sera très contraignante en milieu urbain et en milieu rural à cause d'un habitat non accueillant. Pour traduire positivement cette mesure, des dispositions supplémentaires sont indispensables: des logements sociaux salubres, et des programmes d'études à distance.	Mise en œuvre de programmes de logements sociaux salubres.

Applicables totalement, mais inefficace : Si les autorités ont réussi à procéder à la ferme des établissements scolaires, cependant un habitat non accueillant et la faiblesse de la logistique d'enseignement à distance poussera les jeunes à constituer de nouveau foyers de contagiosité dans leurs quartiers. De plus, aucun programme de logement social n'est accessible aux populations pour faciliter le confinement.

MESURES 3	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
La fermeture de tous les bars, les salles de jeux, de spectacles, de cinéma et autres lieux de rassemblement. Interdiction des compétitions sportives et événements culturels.	IMPACT POSITIF	Augmentation des tensions sociales	Augmentation de la demande d'assistance
	Cette mesure permet de réduire la propagation du virus. Cela évitera une prise en charge sanitaire. Baisse de la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure sera très contraignante en milieu urbain et en milieu rural du fait d'un manque de revenu pour toutes les personnes qui vivent au jour le jour de ces activités. Pour traduire positivement cette mesure, des dispositions supplémentaires sont indispensables: transfert de revenu vers les personnes qui sont obligés de cesser leurs activités économiques.	Organisation d'un programme de transfert de revenu spécifique vers les entreprises et les personnes concernées.

Applicables à moitié, mais totalement inefficace : Si les autorités sont capables de faire respecter la fermeture de ces activités par le déploiement d'agents de force de l'ordre, cependant, le manque de programme de transfert de revenu vers les personnes visées par cette mesure encouragera ces derniers à organiser des contrebandes ou des activités informelles pour se faire un revenu. Ceci rend donc la mesure inefficace.

MESURES 4	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
L'accès aux lieux publics et privés doit se faire sous condition du respect des gestes barrières, y compris le port du masque.	IMPACT POSITIF	IMPACT POSITIF	Augmentation de la demande d'assistance
	Cette mesure permet de réduire la propagation du virus. Cela évitera une prise en charge sanitaire. Baisse de la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure permet de réduire la propagation du virus.	Cette mesure requiert la fourniture suffisante d'eau, de savons, de masques, et de kits de lavage de mains.

Applicables totalement et totalement efficace : Cette mesure est à la portée des autorités guinéennes. Le retour d'expérience sur la gestion de la crise d'Ébola est un élément important. En plus, la mise en œuvre de cette mesure ne requiert pas des moyens gigantesques.

MESURES 5	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
Allocation de GNF 1,125 milliards pour contenir la pandémie et renforcer le système de santé.	IMPACT POSITIF	Neutre	Neutre
	Cette mesure permet d'augmenter la capacité d'effectuer des tests et la capacité de prise en charge sanitaire.	N/A	N/A

Faiblement applicable, avec une efficacité faible : Si l'annonce de cette mesure peut avoir un impact positif significatif sur le système de santé, cependant cette annonce ne repose sur rien de matériel. La Guinée n'est pas capable de mobiliser immédiatement \$117 millions de dollars. Les conditions budgétaires du pays sont très précaires. Le FMI vient d'approuver seulement \$23 millions pour la Guinée. D'ailleurs quelques jours après l'annonce de cette mesure, l'ANSS a annoncé la suspension des tests préventifs pour rupture de stocks. À cela il faut rajouter le coût de la corruption phénoménale dans le pays. Durant l'épidémie d'Ébola, plus de \$1,3 millions de dollars ont été détourné en Guinée¹⁵.

MESURES 6	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
Allocation de GNF 439 milliards à l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES).	IMPACT POSITIF	IMPACT POSITIF	IMPACT POSITIF
	Cette mesure peut permettre aux populations de respecter les mesures de distanciation sociale. Cela réduit les prises en charges sanitaires et réduit la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure permet aux populations d'avoir une meilleure flexibilité pour assainir leur milieu de vie et se réorganiser. Réduisant ainsi les risques de propagation du virus.	Cette mesure augmente la capacité d'action. Elle permet de mettre en œuvre des programmes de transfert de revenu et de logements sociaux salubres.

Faiblement applicable, avec une efficacité faible : Si l'annonce de cette mesure peut avoir un impact significatif sur l'ensemble des facteurs de risque, cependant l'annonce ne repose sur rien de matériel. Non seulement la CNSS et l'ANIES sont structurellement et opérationnellement inefficace pour exécuter des programmes de transfert massifs de revenu vers les populations affectées, mais de plus, la Guinée n'est pas capable de mobiliser immédiatement \$46 millions de dollars. À cela, il faut rajouter le coût de la corruption phénoménale dans le pays.

¹⁵ Corruption durant l'épidémie d'Ébola en Guinée : [The International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies](#)

MESURES 7	LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE	LA POPULATION URBAINES, L'HABITAT ET LA PYRAMIDE DES ÂGES	LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE
La gratuité durant 3 mois de l'ensemble des factures d'électricité et d'eau pour un montant total de GNF 480 milliards.	IMPACT POSITIF	IMPACT POSITIF	Neutre
	Cette mesure peut permettre aux populations de respecter les mesures de distanciation sociale. Cela baisse la pression sur le système de santé publique.	Cette mesure permet aux populations d'avoir une meilleure flexibilité pour assainir leur milieu de vie et se réorganiser. Réduisant ainsi les risques de propagation du virus.	N/A

Applicable totalement, avec une efficacité moyenne : Cette mesure est à la portée des autorités guinéennes. C'est une forme de transfert de revenu car elle permet aux ménages de garder au sein du foyer des montants qui auraient dû être dépensés. Mais c'est seulement une mesure moyennement efficace étant donné l'ampleur des branchements clandestins en eau et électricité, mais aussi, parce que la fourniture en eau et électricité est elle-même instable.

- *La matrice d'évaluation a permis de découvrir que, de l'ensemble des mesures annoncées par les autorités en Guinée, seulement les **mesures 2, 4 et 7 sont totalement applicables**. Et parmi celles-ci, les mesures les plus efficaces pour réduire la pression sur le système de santé publique sont les **mesures 4** (les gestes barrières à la portée de toutes les populations). Les **mesures 2**, tout en étant applicables, restent inefficaces parce que, non seulement les outils de l'enseignement à distance sont inaccessibles à la grande majorité de la population, mais de plus, aucun programme de logements sociaux permettant aux populations de vivre le confinement dans un environnement salubre n'existe en Guinée. Quant aux **mesures 7**, tout en étant applicables, elles auront une efficacité moyenne dans la mesure où, non seulement le taux de couverture est faible, mais de plus, la fourniture en eau et électricité est très instable.*
- *De même, la matrice d'évaluation nous a permis de découvrir que les **mesures 1 et 3 sont applicables à moitié**. Tout en étant applicables à moitié, les **mesures 1** sont moyennement efficaces pour réduire la pression sur le système de santé publique à cause de la rigidité du prix du carburant. Quant aux **mesures 3**, elles sont totalement inefficaces à cause de l'incapacité des autorités à assurer un transfert de revenu vers les acteurs visés par cette mesure.*
- *Enfin, la matrice d'évaluation nous a permis de découvrir que les **mesures 5 et 6 sont faiblement applicables**. Les mesures 5 et 6 concernent la mobilisation des ressources à allouer directement au système de santé publique et au système de protection sociale en Guinée. Ces deux systèmes devraient être au cœur de la lutte contre le COVID-19 en Guinée. Cependant, non seulement ces deux systèmes sont très faibles en Guinée, mais de plus, la capacité des autorités à mobiliser des fonds pour soutenir ces deux systèmes est extrêmement faible.*

Au regard de cette évaluation globale, il apparaît clairement que des mesures de l'État d'urgence sanitaire annoncées le 26 mars et de celles du plan de riposte économique

annoncées le 6 avril par les autorités en Guinée, seules les mesures concernant les gestes barrières à la portée de toute la population sont totalement applicables et efficaces. Toutes les autres mesures, même celles qui sont applicables, restent inefficaces à cause de l'absence d'un système de protection sociale robuste, d'un système de santé publique résilient, et d'une capacité budgétaire suffisante. Avec ces mesures, le COVID-19 a tous les avantages de son côté pour causer d'énormes pertes humaines et économiques à la Guinée. Un véritable plan de défense s'impose.

IV. LE PLAN COMPRÉHENSIF DE DÉFENSE CONTRE LE COVID-19 EN GUINÉE

Le diagnostic du comportement et des caractéristiques de l'ennemi, combiné avec l'analyse du terrain (facteurs de risques) et l'évaluation des mesures annoncées par les autorités, nous donne des enseignements utiles pour définir une stratégie gagnante contre le COVID-19 en Guinée. Premièrement, nous savons que c'est une guerre qui va durer car la victoire ne sera définitive que lorsque qu'un remède sera développé. Selon les spécialistes, ce processus peut s'étendre entre 12 et 24 mois. Deuxièmement, nous savons que pour reprendre l'avantage dans cette guerre il est indispensable d'appliquer strictement les gestes barrières et la distanciation sociale. Il n'y a pas d'autres alternatives. C'est ainsi que le virus est en train d'être vaincu ailleurs. Troisièmement et finalement, afin que les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale puissent être applicables et efficaces il est indispensable d'avoir un système de santé publique résilient et un système de protection sociale capable d'atteindre l'ensemble des populations.

C'est en connaissance de ces trois principaux éléments que la LDRG propose un Plan Compréhensif de Défense contre le COVID-19. Ce Plan Compréhensif repose sur 3 principaux piliers :

A-Premier pilier : Des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale adaptées au terrain

Comme indiqué dans les matrices d'évaluation, toutes les mesures prises par les autorités en Guinée qui encouragent la distanciation sociale ont un impact positif sur le système santé publique. Cependant, la majeure partie de ces mesures sont inapplicables ou inefficaces. Cela ne veut pas dire d'abandonner les gestes barrières et la distanciation sociale, mais plutôt d'innover et de les adapter afin qu'elles s'appliquent et soient efficaces.

1. Les gestes barrières : les matrices d'évaluation ont mis en évidence que de toutes les mesures annoncées par les autorités en Guinée, seules les gestes barrières sont totalement applicables et efficaces. La mise en application de ces mesures est aussi à la portée des autorités en Guinée. C'est donc un point fort sur lequel les autorités doivent massivement s'appuyer.

MESURES 4

- L'accès aux lieux publics et privés doit se faire sous condition du respect des gestes barrières, y compris le port du masque.

L'approvisionnement des populations en nourriture fait partie des besoins vitaux qui peuvent justifier l'ouverture de certains commerces en cette période de crise sanitaire. Parmi ces commerces, de par leur disposition et leur congestion, les « marchés » en Guinée représentent un risque important de propagation du COVID-19. De ce fait, afin de garantir le respect des gestes barrières par les populations se rendant aux différents « marchés », les autorités doivent d'abord garantir l'approvisionnement suffisant du pays en masques dont l'efficacité est cliniquement prouvée. Chaque citoyen doit pouvoir se procurer au moins 10 masques dont l'utilisation et l'entretien doivent être expliqués aux populations par les personnes habilitées à en distribuer ou à en vendre. Puis, en collaboration avec les collectivités locales, les autorités en Guinée doivent mettre au niveau de chaque « marché », en milieu urbain comme en milieu rural, une **Brigade sanitaire**. La mission de cette brigade sanitaire sera :

- *de surveiller le port du masque pour toutes les personnes qui accèdent aux marchés, avec la possibilité d'imposer des amendes et de empêcher toute personne qui représente un risque d'accéder aux marchés;*
- *de fournir suffisamment de kits de lavage de mains (eau, savon, etc.) à l'entrée des marchés, à l'intérieur des marchés, et au points de sortie des marchés;*
- *de faire respecter une distance de 2 mètres à l'intérieur des marchés entre les personnes qui les fréquentent (cela peut nécessiter une réorganisation interne de la disposition des marchés); et*
- *de procéder à 2 opérations par semaine de désinfection totale des marchés avec des produits désinfectants cliniquement prouvés : les autorités doivent garantir un approvisionnement suffisant en produits désinfectants.*

En plus des campagnes de sensibilisation journalières destinées à éduquer les populations sur le bien fondé des gestes barrières, ces quelques mesures additionnelles faciliteront l'application des gestes barrières et renforceront leur efficacité quant à la réduction du risque de propagation du COVID-19. Les budgets locaux, communautaires et nationaux doivent être mis à contribution pour l'application entière de ces mesures.

2.La distanciation sociale : l'État d'urgence sanitaire déclarée le 23 mars contient plusieurs mesures de distanciation sociale. Si l'impact de ces mesures de distanciations sociales peut être positif, cependant les matrices d'évaluation ont mis en évidence l'inefficacité de ces mesures parce qu'elles sont inapplicables telle qu'annoncées. Pourtant, il n'y a pas d'autres alternatives pour le moment à la victoire contre le COVID-19. **La distanciation sociale doit être scrupuleusement appliquée.**

MESURES 1

- Limitation du nombre de passagers pour le transport en commun.

- Afin de faciliter l'application de cette mesure, les autorités doivent immédiatement **réduire significativement le prix du carburant à la pompe** à un niveau qui permette aux transporteurs d'avoir une marge leur permettant de prendre moins de passagers.

Cela suppose une subvention publique au niveau des pétroliers. Cette subvention publique sera moins importante avec la baisse actuelle du prix du baril sur les marchés internationaux. De même, les pétroliers doivent également mettre sur la table leur « effort de guerre ». Cette baisse du prix du carburant doit être révisée 6 mois plus tard.

- En plus de la baisse du prix du carburant à la pompe, l'application et l'efficacité de cette mesure nécessitent une baisse de la pression sur les transports en commun. De ce fait, **tous les agents des administrations publiques centrale et locale qui n'interviennent pas dans des services essentiels de l'État doivent rester à la maison**. Chaque administration publique doit donc désigner un nombre très limité de personnel minimum qui viendront sur la base d'un roulement. Ceux qui peuvent travailler de la maison doivent être encouragés à procéder ainsi. Tous les agents publics concernés par ces mesures doivent malgré tout percevoir leur salaire mensuel jusqu'à nouvel ordre. En procédant ainsi, la pression sur les transports en commun sera réduite, de même que les embouteillages. Afin de s'assurer que les agents publics bénéficiant de cette mesure ne se déplacent pas malgré tout pour des raisons professionnelles vers les centres villes, des agents des forces de l'ordre (gendarmes et policiers) doivent être déployés aux entrées des différentes administrations publiques pour vérifier les raisons de fréquentations de toutes les personnes qui s'y présentent. Toutes les personnes qui s'y présentent doivent avoir une autorisation spéciale. Ces mesures-ci sont également à la portée des autorités en Guinée.

MESURES 2

- Fermeture des lieux publics, y compris les établissements d'enseignements.
- La fermeture des lieux de culte.

- Afin que ces mesures puissent avoir un impact positif contre la propagation du COVID-19, tout d'abord, des unités **des forces armées doivent être déployés sans armements lourds**, sous forme de « Postes Avancés (PA) », dans les quartiers et les zones urbaines à forte densité d'habitation. Des patrouilles militaires doivent être organisées 3 fois par jour par ces PA afin de faire respecter les mesures de distanciation sociale (pas d'attroupement, pas de flânages, et une distance d'au-moins 2 mètres entre les personnes qui interagissent). Pour éviter des abus des agents qui patrouillent, les populations des différentes zones de patrouille doivent pouvoir joindre le Chef du PA de leur zone pour rapporter les abus de comportement des agents qui patrouillent. Ce sont ces mêmes PA qui doivent mettre en œuvre le couvre-feu nocturne. Des primes journalières doivent être versées aux agents impliqués dans ces patrouilles et l'exécution du couvre-feu.
- De même, les autorités doivent **organiser des séances d'éducation à la télévision, aux différentes stations radiophoniques, et par internet** pour les élèves et les étudiants. Le succès de ces séances d'éducation à distance nécessitent l'implication des parents d'élève. De ce fait, une campagne de communication destinée aux parents et aux élèves doit être engagée avant le début de ces séances d'éducation à distance. C'est une crise qui va durer. Il vaut mieux prendre une ou deux semaines pour préparer

comme il faut la logistique et le déploiement. Les compagnies de téléphonie doivent être mise en contribution pour la création de plateformes gratuites et accessibles à l'ensemble des populations. Les autorités du système éducatif doivent impliquer le maximum d'enseignants à ces programmes afin que ces derniers puissent continuer à percevoir leur salaire.

- Finalement, afin que ces mesures puisse être totalement efficaces, c'est le moment pour les autorités en Guinée **d'amorcer des programmes de logements sociaux de grande échelle en priorité dans les zones urbaines à forte densité**. Les entreprises des BTP doivent être mise à contribution pour planifier sur le champs l'exécution de ces programmes de logements sociaux. Étant donné que c'est une crise qui va durer, ces programmes pourront être exécutés à termes d'ici les prochains 24 mois. Les sources de financement nécessaires pour ces projets feront l'objet du troisième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense contre le COVID-19 en Guinée.

MESURES 3

- La fermeture de tous les bars, les salles de jeux, de spectacles, de cinéma et autres lieux de rassemblement.
- Interdiction des compétitions sportives et évènements culturels.

- Comme le prouve les matrices d'évaluation, en dépit du fait que ces mesures puissent être applicables, cependant elles sont totalement inefficaces sans des mesures d'accompagnement ciblés envers les acteurs visés par ces mesures. La contrebande et l'informel risque de reprendre le dessus, entraînant ainsi un risque encore plus élevé de propagation du COVID-19. Afin de garantir l'efficacité de ces mesures, les autorités doivent transférer un revenu à l'ensemble des acteurs visés. L'organisation de ces opérations de transfert de revenu fera l'objet du deuxième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense contre le COVID-19.

Il n'y a pas d'alternative pour la moment à la victoire contre le COVID-19 si ce n'est l'application des gestes barrières et la distanciation sociale. Afin que les mesures de l'État d'urgence sanitaires puissent être véritablement efficaces en Guinée, il est indispensable de les faire suivre par les mesures d'accompagnements définies dans ce premier Pilier du Plan Compréhensif de Défense. En plus de ces mesures d'accompagnement, excepté le transport de marchandises, il est très important pour les autorités de **limiter au strict minimum les déplacements des centres urbains vers les zones rurales**. Les zones rurales sont moins exposées que les centres urbains. Il faudrait stratégiquement qu'il en reste ainsi à cette phase d'expansion de l'épidémie. Lorsque la phase de gestion de l'épidémie sera atteinte, si en ce moment les zones urbaines deviennent très contagieuses, une évacuation des populations testées « négatif » au COVID-19 dans les centres urbains devra être organisé par les autorités en Guinée vers les zones rurales. Afin de maintenir une activité économique endogène vivante, il est également important de réorganiser et encourager les activités agricoles en zone rurale.

B-Deuxième pilier : Restructurer la santé publique et la protection sociale en pleine crise

Alors que l'analyse des facteurs de risque mettent en lumière leur faiblesse, les matrices d'évaluation soulignent l'importance d'avoir un système de santé publique résilient et un système de protection sociale efficace pour vaincre le COVID-19. Tant que ces deux systèmes ne seront pas au point, la victoire contre le COVID-19 sera quasi-impossible pour la Guinée. À tout moment l'épidémie pourra ressurgir à partir de poches oubliées et négligées par les autorités. Il est de loin préférable de réformer ces deux systèmes en période de « paix ». Malheureusement pour la Guinée, malgré le passage de l'épidémie Ebola entre 2013 et 2015, les autorités n'ont pas fait de la santé publique et de la protection sociale des priorités fondamentales. Le pays se voit aujourd'hui forcé, en période de guerre, de précéder à ces réformes. C'est une tâche beaucoup plus compliquée, mais il y a des opportunités à saisir.

1. Restructurer le système de santé publique pour faire face à la pandémie : le système de santé publique de la Guinée est déjà sous pression en temps normal de fait d'épidémies saisonnières telles que le choléra, le paludisme, la fièvre typhoïde, et le VIH-Sida. Il est vrai que les systèmes de santé de plusieurs pays africains ont développé une certaine expertise à faire face et gérer des épidémies, cependant une pandémie qui met à mal des systèmes de santé aussi performants que ceux de la France, de l'Italie et des USA est capable de totalement balayer un système de santé mal en point comme celui de la Guinée. Les gestes barrières et toutes les mesures de distanciation sociale sont destinés à ralentir et réduire la pression sur le système de santé publique. Il est très important, durant cette phase d'expansion de l'épidémie, de procéder à certaines restructurations afin d'être totalement prêt à la phase de gestion de la pandémie :

- a. *Le personnel de santé et l'équipement d'urgence* : l'épidémie d'Ebola a permis de se rendre compte qu'en période de crise sanitaire, les ressources les plus précieuses sont les infirmiers, les médecins et les docteurs. De ce fait, les autorités doivent immédiatement appeler à la mobilisation totale de tout le personnel soignant en Guinée (le personnel en formation, le personnel exerçant, et le personnel à la retraite). Tout le monde doit répondre présent. Puis, c'est le personnel de santé qui est en première ligne dans cette guerre. Ils sont appelés à prendre de très grands risques. Les autorités doivent donc offrir une assurance vie à l'ensemble du personnel de santé impliqué dans le traitement du COVID-19 (si quelque chose leur arrive, l'État doit pourvoir aux besoins de leur famille). De même, le salaire du personnel de santé doit être augmenté de 50% et des primes journalières doivent leur être versées. Finalement, les autorités doivent se procurer et fournir en quantité suffisante les matériels de santé nécessaires permettant au personnel de santé d'exercer leur travail. Il s'agit de masques cliniques, de gants médicaux, d'accoutrements protégés, et de gels hydroalcooliques. L'épidémie d'Ebola a déjà permis à la Guinée de se familiariser avec ce genre de matériel. Les autorités en Guinée peuvent se procurer ces équipements à travers la CEDEAO, l'Union Africaine, l'OMS, les partenaires bilatéraux, et directement sur le marché international des équipements de santé. Les sources de financement de ces mesures d'urgence feront l'objet du troisième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense.

- b. *Augmenter la capacité à effectuer des tests et se procurer des respirateurs cliniques* : l'analyse des caractéristiques et du comportement du COVID-9 révèle que le point fort du virus est sa capacité à se dissimuler et se multiplier sur les agents vecteurs durant 14 jours avant de se manifester physiquement. Donc la manière la plus efficace de briser la chaîne de contamination du COVID-19 est d'effectuer massivement des tests sur des personnes présentant les symptômes comme chez ceux qui ne présentent aucun symptôme. Il faudra commencer par les zones qui présentent le risque le plus élevé (milieu urbain à forte densité). Ainsi, il est possible très tôt d'identifier les cas « positif » et de les isoler pour traitement. Voilà pourquoi les autorités en Guinée ne doivent pas être dans l'expectative vis-à-vis de la bataille internationale qui est en train de se jouer pour se procurer des kits de tests. De même, selon des données officielles, la Guinée ne dispose que de deux respirateurs cliniques. Cela veut simplement dire que les patients qui atteignent la phase finale de la maladie sont condamnés à mort. Des respirateurs cliniques, de même que les kits de tests, sont des matériels de santé disponibles dont la Guinée peut se procurer à travers la CEDEAO, l'Union Africaine, l'OMS, ses partenaires bilatéraux, et directement sur le marché international des équipements de santé. Il est absolument nécessaires que les autorités en Guinée réalisent que c'est la plus grave crise que le monde ait connu depuis la seconde guerre mondiale. De ce fait, tous les autres projets de l'État doivent s'arrêter jusqu'à ce que la pandémie soit sous contrôle. Les sources de financement de ces mesures d'urgence feront l'objet du troisième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense.
- c. *Augmenter la capacité d'accueil des centres hospitaliers* : l'analyse des facteurs de risque a souligné le fait que la Guinée est classée parmi les pays qui disposent d'un 1 lit d'hôpital pour 4 milles habitants. Si un médecin peut s'occuper de plusieurs malades, cependant un lit ne peut en accueillir qu'un seul malade. Voilà pourquoi il est absolument nécessaire de décupler la capacité d'accueil de nos centres médicaux. Cependant, la Guinée d'aujourd'hui n'a pas les mêmes ressources que la Chine qui a fait construire en 10 jours un hôpital de 1000 lits pour accueillir les malades du COVID-19 à Wuhan. De ce fait, pour faire face à la crise, les autorités doivent d'abord réquisitionner et équiper à l'avance toutes les écoles publiques pour faire face au pire des scénarios. Cette mesure n'est pas nouvelle. Elle est déjà intervenue dans des pays comme le Libéria et la Sierra Leone¹⁶. Non seulement cette mesure permettra d'éviter l'inondation des centres hospitaliers déjà précaires, mais aussi de séparer le traitement des malades du COVID-19 de celui des malades des autres épidémies saisonnières en Guinée. Lorsque la pandémie sera maîtrisée et que la Guinée atteindra la phase de sa gestion, la réouverture des classes sera alors planifiée en fonction de l'ampleur d'utilisation des bâtiments scolaires. De ce plus, ceci est une mesure qui sera moins coûteuse en terme budgétaire au moment même où chaque franc compte. Par ailleurs, la Guinée doit également s'inscrire dans la même stratégie que le Sénégal et le Ghana en ce qui consiste à se doter d'Unités de traitement mobiles capables de sillonner les zones à risque pour effectuer des tests et prendre en charge temporairement des malades du COVID-19. Les autorités en Guinée peuvent se procurer ces Unités de traitement mobiles de la même manière que le Sénégal et le Ghana, c'est-à-dire à travers la coopération avec ses partenaires bilatéraux. En tout état de cause, les sources de

¹⁶ Banque Mondiale / COVID-19 : [Gérer l'impact sur les systèmes éducatifs dans le monde](#).

financement de ces mesures d'urgence feront l'objet du troisième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense.

En restructurant ainsi son système de santé publique, la Guinée se dotera de réelles capacités sanitaires pour affronter et contenir la pandémie du COVID-19. Ces restructurations doivent être accompagnées d'un plan national pour moderniser et pérenniser la capacité sanitaire et médicale de la Guinée.

2. Mettre en œuvre un système de protection sociale pour faire face à la pandémie : déjà en temps normal la protection sociale est un droit important dans toute société pour rétablir les inégalités et venir en aide aux populations les plus vulnérables. Alors en période de crise, la protection sociale revêt un caractère encore plus important car, non seulement elle devient le rempart de tout le pays contre la misère généralisée, mais de plus, elle devient l'amortisseur qui permet d'absorber les chocs et d'amorcer plus tard la reprise économique. En plus d'être gangrenée par la pauvreté, en l'absence de protection sociale, la société guinéenne subit frontalement depuis plusieurs décennies des chocs sanitaires et économiques de toutes sortes. Même le choc sanitaire extrêmement violent de Ebola entre 2013 et 2015 n'a pas été suffisant pour interpellier les autorités du pays à faire de la mise en place d'un véritable système efficace de protection sociale une priorité fondamentale. L'analyse des facteurs de risque a mis en lumière les raisons pour lesquelles le système de protection sociale des autorités en Guinée (CNSS et ANIES) est inefficace. À présent que la Guinée est confrontée à une crise sanitaire de l'ampleur du COVID-19 dont les conséquences économiques seront autant dévastatrices que le bilan humain, le pays se retrouve dans l'obligation de se doter en pleine crise d'un système de protection sociale qui fonctionne. L'ironie est que même si les autorités en Guinée bénéficiaient aujourd'hui d'une aide de \$100 milliards de dollars, parce que leur système de protection sociale est défaillant, elles ne pourront pas venir en aide aux populations ayant besoin d'aide. Le Sénégal et le Ghana viennent respectivement de bénéficier de la part du Fonds Monétaire International (FMI) d'une aide de \$400 millions et de \$1 milliard pour faire face au COVID-19 parce que ces deux pays ont déjà des systèmes de protection sociale qui permettent d'atteindre directement leurs populations ayant besoin d'aide. Ce n'est pas le cas de la Guinée qui vient de bénéficier d'une aide de \$23 millions pour tout simplement payer le salaire de ses fonctionnaires. La Guinée ne peut vaincre le COVID-19 et limiter les conséquences socioéconomiques de cette crise que si elle parvient à se doter immédiatement d'un système de protection sociale efficace. En cette période de crise sanitaire de COVID-19, un système de protection sociale efficace suppose la possibilité pour les autorités en Guinée d'apporter directement de l'aide alimentaire et de transférer directement un revenu aux populations dans le besoin. C'est seulement ainsi que les populations peuvent respecter les mesures de distanciation sociales indispensables pour freiner la propagation du virus.

La LDRG a déjà publié depuis 2015 un Projet de mise en œuvre d'un Système complet de Protection Sociale pour la Guinée¹⁷. Cependant, étant donné que la période de crise n'est pas propice à la création bureaucratique de nouvelles structures administratives, voilà pourquoi la définition rapide d'un système de protection sociale efficace suppose de s'appuyer sur les structures déjà existantes en Guinée :

¹⁷ LDRG – Publication : [Projet de mise en œuvre d'un Système de Protection Sociale pour la Guinée](#).

- a. *La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)* : malgré que la CNSS ne dessert qu'une très petite portion de la population, il y a un avantage à l'utiliser en cette période de crise sanitaire. Le principal avantage d'utiliser la CNSS repose sur le fait que les prestataires de cette agence sont les cibles les plus vulnérables du COVID-19 : les personnes âgées. De ce fait, les autorités en Guinée doivent augmenter de 30% toutes les prestations émises par la CNSS. Cette mesure devra être révisée 6 mois plus tard pour juger de sa reconduction ou pas. La seule condition de paiement devra être la possibilité pour le prestataire de recevoir le paiement par transfert électronique (Orange Money, MTN Money, etc.) afin de minimiser au maximum les déplacements. Il s'agit d'une crise qui va durer. De ce fait, la CNSS peut prendre un délai de 1 mois pour mettre en place ce dispositif en concertation avec les autorités concernées.
- b. *L'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES)* : l'ANIES a été mise en place par les autorités en fin d'année 2019. C'est une structure très centralisée qui ne compte dans sa base de donnée qu'à peine 150 milles ménages localisés dans des zones souvent qui ne sont pas celles où les risques sociaux sont les plus présents. Voilà pourquoi, si il est utile de s'appuyer sur l'ANIES, cependant il est important de trouver une solution immédiate lui permettant d'étendre considérablement sa couverture à l'ensemble du pays. En cette période de crise, il est inimaginable de perdre du temps à réfléchir sur des processus bureaucratiques formels de recrutement, de formation et de déploiement. À situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles. Afin de remédier à cette limite organisationnelle et structurelle de l'ANIES, la LDRG propose exceptionnellement de réquisitionner les démembrement de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) afin de servir de tremplin pour toucher au plus près les populations en besoin en cette période de crise. En effet, aucune entité autonome sur le terrain en Guinée n'est autant rodée que la CENI en matière d'enrôlement et de distribution de documents. Or, en cette période de crise sanitaire sans précédent, doublée d'une crise économique de l'ampleur de celle de la seconde guerre mondiale, la protection sociale consiste effectivement à recenser des populations visées par les différentes mesures de distanciation sociales et de leur délivrer de l'assistance (aide alimentaire et transfert de revenu). Ainsi, les autorités en Guinée sont invitées à réquisitionner les démembrements de la CENI au niveau des Communes urbaines, des Préfectures et des Sous-préfectures. Le personnel de ces démembrements est immédiatement mobilisable. Ces démembrements et leur personnel devront temporairement se rattacher à l'ANIES en tant que structure centrale. Grâce aux données du dernier recensement, l'ANIES est capable d'identifier les zones les plus vulnérables à travers le pays pour procéder à des opérations de distribution d'aide alimentaire et de transfert d'argent. Les démembrements au niveau des communes urbaines, des préfectures et des sous-préfectures se chargeront d'identifier les populations affectées et de leur distribuer l'aide qu'il faut. L'une des conditions pour être bénéficiaire des transferts de revenu devra être la possibilité pour le bénéficiaire de recevoir un paiement électronique afin d'éviter au maximum les déplacements et les attroupements. Ces démembrements pourront même servir à l'avenir de hub où, non seulement les bénéficiaires recevront de l'aide, mais aussi se prêteront au test de détection du COVID-19. C'est une crise qui va durer. Une fois que les autorités en Guinée donneront le feu vert, l'ANIES peut prendre un délai de 1 mois pour mettre en place ce dispositif opérationnel qui permettra d'étendre la couverture de l'agence. Les

sources de financement de ces mesures feront l'objet du troisième Pilier de ce Plan Compréhensif de Défense.

En restructurant ainsi son système de protection sociale, non seulement la Guinée se dotera de moyens opérationnels pour faire respecter les mesures de distanciation sociale, mais de plus, elle pourra amortir la crise socioéconomique subséquente pour mieux repartir après la crise.

C-Troisième pilier : Mobilisation des ressources budgétaires pour financer le Plan de Défense

La Guinée, comme l'ensemble des pays du monde, est en guerre contre le COVID-19. Il est important de souligner la gravité du moment que traverse la Guinée dans un contexte mondial où l'ensemble des pays prennent des mesures exceptionnelles pour vaincre le COVID-19 et protéger leur économie. Pour vaincre le COVID-19, les autorités en Guinée doivent commencer par se rendre effectivement compte de ce moment exceptionnel. Il n'y a pas deux ou trois priorités dans le pays aujourd'hui. Mais une seule : la lutte contre le COVID-19.

1. **Les mesures budgétaires exceptionnelles** : tous les autres projets de l'État doivent être arrêtés et l'ensemble des ressources budgétaires de l'État doivent être mobilisés pour fournir des masques aux populations, pour accompagner les mesures de distanciation sociales, ainsi que pour financer les mesures de restructuration du système de santé publique et du système de sécurité sociale. Pour donner l'exemple du sacrifice qui est demandé à tout le pays, comme ce fut le cas dans plusieurs pays à travers le monde, les autorités en Guinée (Gouvernement et Présidence) doivent renoncer à la moitié de leur salaire pour au moins 6 mois.
2. **Croisade pour l'annulation de la dette publique de la Guinée** : il est utile de savoir que le deuxième plus grand poste budgétaire de la Guinée est le remboursement de la dette publique. Ces remboursements privent la Guinée de ressources budgétaires vitales aujourd'hui pour lutter contre la pandémie et ses conséquences socioéconomiques. Les autorités en Guinée doivent taper à toutes portes pour suspendre et/ou annuler la dette publique guinéenne.
3. **L'effort de guerre obligatoire** : les autorités en Guinée ont déjà mis en place un Fonds de riposte COVID-19. Toutes les entreprises et tous les commerces qui font du profit doivent absolument contribuer à ce fonds en guise d'effort de guerre contre la pandémie du COVID-19.
4. **L'aide publique internationale** : en cette période de crise internationale, les appels viennent de toutes part du monde pour aider les pays les plus pauvres à faire face à la pandémie du COVID-19. Les autorités en Guinée doivent prendre les mesures nécessaires pour que la Guinée puisse bénéficier des mécanismes de l'aide publique internationale qui se met en place. Parmi ces mesures que Conakry doit entreprendre pour avoir droit au chapitre, figure les questions de droits de l'homme et respect des principes démocratiques.

Avec l'ensemble de ces mesures, la Guinée sera capable de lever les montants nécessaires pour financer son Plan Compréhensif de Défense contre le COVID-19. Cependant, il ne suffit pas de lever des fonds, encore faut-il que ces fonds servent effectivement au financement du plan de défense. En effet, la Guinée a une très mauvaise réputation internationale en matière de transparence et de bonne gouvernance. L'exemple du détournement par les autorités en Guinée d'un montant de \$1,17 millions de dollars destiné à la lutte contre l'épidémie d'Ébola fait encore légion à l'échelle internationale. De ce fait, pour établir la confiance quant à la gestion adéquate des fonds levés contre le COVID-19, l'adoption immédiate par les autorités en Guinée d'un Projet de Loi Anti-corruption à la hauteur de l'enjeu pourrait être un élément qui améliore la capacité de levée de fonds du pays. La LDRG a déjà publié depuis 2015 un Projet de Loi Anti-corruption complet qui est à la hauteur de l'enjeu actuel¹⁸.

¹⁸ LDRG – Publication : [Projet de Loi Anti-corruption et de Financement des partis politiques](#).

V.CONCLUSION

La pandémie du COVID-19 est une crise comme l'humanité n'en a jamais connue. C'est une crise sanitaire qui frappe à la fois l'ensemble des pays du monde et met à l'arrêt toutes les activités économiques. Le bilan est déjà très lourd. Au moment où se Rapport est publié, l'OMS dénombre 2,078,605 cas confirmés et 139,515 morts de COVID-19. Pourtant le pic de la crise n'est pas encore atteint. Des pays aussi puissants que ceux du G20 sont éprouvés par la pandémie. Dans ce contexte, avec un système de santé faible et un système de protection sociale presque inexistant, la Guinée est très exposé au COVID-19. Le pays compte officiellement déjà plus de 400 cas détectés et 3 morts du COVID-19. Dans ce Rapport, il a été démontré à quel point les mesures engagées par les autorités en Guinée sont à la fois inapplicables et inefficaces pour gagner la guerre contre le COVID-19. Un Plan Compréhensif de Défense contre cette pandémie reposant sur 3 piliers est proposé dans ce Rapport. Ce plan comporte des mesures d'accompagnement pour faciliter l'application des gestes barrières et la distanciation sociale indispensable pour freiner la propagation du virus. De même, il comporte des mesures indispensables pour restructurer le système de santé publique et le système de protection sociale afin de pouvoir immédiatement contenir la pandémie, venir en aide aux populations visées par les mesures de confinement, et amortir le choc socioéconomique de la crise. Finalement, ce plan propose des mesures essentielles pour lever les fonds nécessaires au financement de cette guerre contre le COVID-19. C'est un plan de défense gagnant pour la Guinée. Les autorités guinéennes peuvent en faire un usage utile au bénéfice de l'ensemble de la nation.